



Site CIRAD - CanécoH V2

**PARTAGER**

Année de publication 2019 (mis à jour le 15 oct 2025)

Carte d'identité du groupe



Structure de l'ingénieur réseau

Station expérimentale

Nom de l'ingénieur réseau

Projet CanécoH V2

Date d'entrée dans le réseau

1

La Réunion Localisation

Caractéristiques du site

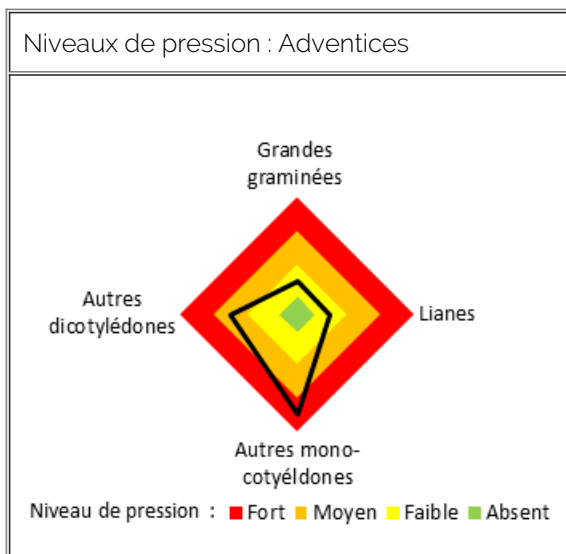
L'essai est implanté sur la parcelle nommée IS de la station Cirad de Ligne Paradis (commune de Saint-Pierre, au sud de l'île de La Réunion) sur 2/3 de sa surface.

La station de Ligne Paradis fondée il y a plusieurs dizaines d'année occupe une quinzaine d'hectares de terrain dans les Hauts de la ville de Saint-Pierre. La parcelle est située à une altitude de 185 mètres.

La parcelle a été plantée en 2014 avec la variété R579 (variété libérée par eRcane). L'irrigation est réalisée par aspersion, ce qui correspond à la pratique la plus courante de la zone de Saint-Pierre.

Climat	Sol
Climat tropical : T° min (période de l'essai) : 20°C T° moy (période de l'essai) : 24 °C T° max (période de l'essai) : 27 °C Pluviométrie (période de l'essai) : 656 mm	Brun ferralitique

Contexte biotique ▲



Sur l'ensemble des relevés effectués, ce sont 31 espèces qui ont été rencontrées : six monocotylédones (4 Poaceae, une Cyperaceae, une Commelinaceae) et 25 dicotylédones de 16 familles (principalement, Fabaceae – 4 espèces, Malvaceae – 4 espèces, Asteraceae- 3 espèces).

La richesse floristique qui correspond au nombre d'espèces par relevés est de l'ordre de 6,3.

Sept espèces sont parmi les plus fréquentes : *Cyperus rotundus* (zoumine), *Euphorbia heterophylla* (herbe de lait), *Desmanthus virgatus* (cassi), *Commelina benghalensis* (herbe de l'eau), *Coccinia grandis*, *Melochia pyramidata*, *Cardiospermum microcarpum* (liane poc-poc) et *Ipomoea obscura* (liane toupie).

Rottboellia cochinchinensis (fataque duvet) n'est présent que dans la parcelle n°11 avec *Sorghum arundinaceum* (maïs cafre), une autre grande graminée.

La moyenne du pourcentage de recouvrement varie de 14% à 32 %. Quelle que soit la période, la flore est largement dominée par *Cyperus rotundus* (zoumine) et *Euphorbia heterophylla* (herbe de lait).

Les lianes, *Coccinia grandis*, *Melochia pyramidata*, *Cardiospermum microcarpum*, *Ipomoea obscura* ou *Momordica charantia* (margose), sont bien présentes dans l'essai, mais peu abondantes.

- Observation de la présence de cochenilles

A La Réunion, plusieurs espèces de cochenille se rencontrent sur la canne à sucre : notamment *Aulacaspis tegalensis* ou *Saccharicoccus sacchari* qui ont été observés sur cet essai. *Aulacaspis tegalensis*, cochenille farineuse, était la plus fréquente. *Saccharicoccus sacchari*, qui se reconnaît à son corps mou de teinte rosée et recouvert d'une fine pellicule farineuse blanche, était beaucoup plus rare.

Contexte socio-économique ▲

La superficie consacrée à la canne à sucre, 22 664 ha, représente 53 % de la SAU à La Réunion. Près de 3 400 exploitations consacrent tout ou une partie de leurs activités à la culture de la canne à sucre. Ces exploitations emploient 10 500 personnes (DAAF, 2016). Les rendements moyens sont de l'ordre de 70 à 80 t/ha et sont très hétérogènes sur l'île selon la zone et les conditions climatiques, en raison de la forte diversité agronomique, climatique et des techniques de production.

Systemes testés et dispositif expérimental

Système E2 épillage (- 75% IFTH)

- Années début-fin expérimentation : 2019-2025
- Espèce : canne à sucre
- Conventionnel
- Débouché commercial : Sucre
- 0.06 ha
- Leviers majeurs :
 - double épillage

Système de référence E0 épillage

- Années début-fin expérimentation : 2019-2025
- Espèce : canne à sucre
- Conventionnel
- Débouché commercial : Sucre
- 0.06 ha



Dispositif expérimental

	B2 PE 02 E2	B1 PE 01 E0	
	B2 PE 04 E0	B1 PE 03 E1	
	B2 PE 06 E1	B1 PE 05 E2	
	B4 PE 08 E0	B3 PE 07 E2	
	B4 PE 10 E2	B3 PE 09 E1	
	B4 PE 12 E1	B3 PE 11 E0	

Description du dispositif expérimental -

Les trois niveaux d'épailage sont représentés par les modalités E0, E1 et E2 mises en œuvre depuis la saison 1, qui ne se différencient que par les niveaux d'épailage (toutes choses égales par ailleurs) :

- E0 (sans) : pas d'épailage (système de référence) ;
- E1 (simple) : 1 seul épailage (pratique actuelle à La Réunion) ;
- E2 (double) : 2 épailages, le premier relativement précoce et le second plus tardif en rappel (pratique ancienne, majoritaire autrefois à dire de planteurs vétérans).

B1 à B4 : Blocs

P01 à P012 : Parcelles

Suivi expérimental ▲

- Observation de l'enherbement

Afin de caractériser la population de mauvaises herbes au cours de la campagne 2018-2019, une notation a été effectuée le 17/01/2019 sur des zones non traitées à l'herbicides de la modalité E0 (deux plots de 1,0 x 1,5 m par parcelle). Une note de recouvrement (pour l'enherbement global ou pour chacune des espèces présentes) est attribuée selon une échelle de recouvrement du sol non linéaire allant de 1, absence de recouvrement, à 9, recouvrement total (0 : absence ; 1 : 1 % ; 2 : 7 % ; 3 : 15 % ; 4 : 30 % ; 5 : 50 % ; 6 : 70 % ; 7 : 85 % ; 8 : 93 % ; 9 : 100 %). La notation concerne toute végétation non desséchée.

- Estimation de la récolte

A la récolte (du 21 au 31 octobre 2019), la production de canne de chaque parcelle élémentaire est pesée et la richesse en sucre est analysée au laboratoire CTICS du Gol sur deux échantillons (prélevés sur les tas de cas de chaque parcelle élémentaire).

Aménagements agroécologiques et éléments paysagers ▲

Aucun



La parole de l'expérimentateur :

Les épauillages constituent eux aussi des opérations de désherbage, puisqu'à l'occasion de ces opérations les mauvaises herbes présentes sont arrachées, notamment les lianes qui grimpent sur les cannes et qui gênent l'arrachage des feuilles.

Productions du site expérimental



[Essai système DEPHY Epailage \(2019\)](#)

Galerie photos

Contact



Marion SCHWARTZ

Pilote d'expérimentation - CIRAD



marion.schwartz@cirad.fr



06 92 40 95 89